

En tant que maire, je vais assurer l'orchestration et la mise en œuvre de cette politique. J'ai rencontré la majorité d'entre vous lors de la campagne électorale avec Claude et je me tiens à votre disposition lors de rendez-vous à organiser à la mairie pour vous exposer plus en détails nos analyses et nos axes de travail.

Je souhaiterais vous confirmer que mon investissement personnel sera important et que j'ai conscience de devoir m'appuyer sur toute l'équipe et plus particulièrement mes adjoints pour atteindre l'objectif que nous nous sommes fixés. J'ai 42 ans, je suis toujours en activité en tant que chef d'entreprise. Les structures dans lesquelles je travaille sont suffisamment stabilisées et autonomes pour que je puisse consacrer beaucoup de temps à ce nouveau challenge. Je ferai mon maximum pour me montrer digne de la responsabilité que l'équipe municipale a souhaité me confier.

En résumé, la situation est complexe mais les atouts que possède notre commune sont multiples et conséquents.

Le territoire de la commune d'Oz est sa carte maîtresse. La vision des élus qui nous ont précédés a permis à Oz d'avoir un outil hors du commun, une station dotée d'un réel potentiel.

Nous avons un patrimoine immobilier important estimé à environ 10 millions d'euros qui doit nous permettre de trouver des leviers soit en réduisant notre encours de dettes via des ventes soit en apportant de manière effective une contribution positive à nos finances.

Une communication factuelle et précise sera faite lorsque nous aurons épuré les dossiers en retard et au plus tard lors du vote du budget de l'année 2021 prévu fin mars.

Je reste à votre disposition et à votre écoute.

Philippe SAGE



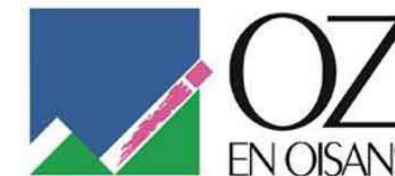
## Infos pratiques :

Mairie Oz-en-Oisans  
Le Village  
38114 Oz-en-Oisans

Tél : 04 76 80 70 42  
Mail : [secretariat@mairie-oz.com](mailto:secretariat@mairie-oz.com)  
Site : <https://mairieozenoisans.fr>

**Nouveaux horaires d'ouverture :**  
Lundi, mercredi, vendredi : 14h-17h  
Mardi, jeudi, samedi : 8h30-12h  
Monsieur le maire reçoit sur rendez-vous.

Janv. 2021



Merci à Lilou..... pour son illustration.

## La Feuille et le Flocon



### Le mot du maire :

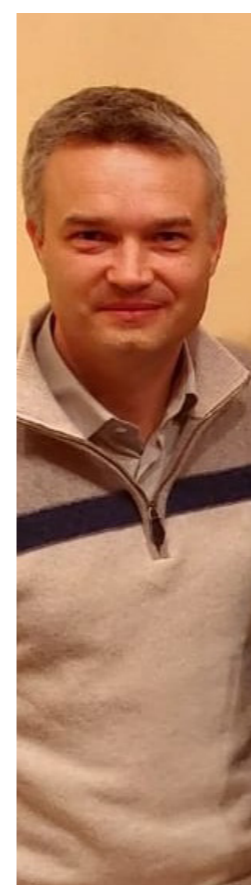
*L'équipe municipale se joint à moi pour vous présenter tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2021.*

*Nous espérons que 2021 marquera le tournant tant attendu concernant la situation sanitaire que nous connaissons afin que nous puissions retrouver notre mode de vie et la proximité avec nos proches.*

Suite à la démission de Claude Villaret de son rôle de maire, une réorganisation interne de notre équipe a eu lieu lors du conseil municipal du 5 janvier 2021.

Je profite de ce message pour remercier toute l'équipe pour la confiance qu'elle m'a accordée. Avant de me présenter et d'expliciter dans les grandes lignes les prochaines étapes que j'envisage, je souhaiterais évoquer rapidement le contexte qui a conduit à cette réorganisation interne.

Je ne reviendrai pas sur les raisons qui ont conduit Claude à donner sa démission, je souhaiterais juste insister sur le fait que Claude s'est investi personnellement sans limite depuis la date effective de notre élection le 27 mai 2020. Il a fait part au conseil de sa volonté de se recentrer sur un travail interne de la commune sans chercher à minimiser son investissement personnel.



Philippe Sage

Le conseil municipal lui a témoigné toute sa confiance en l'élisant 1<sup>er</sup> adjoint de la commune.

Nous avons une commune que nous pouvons qualifier de « commune touristique » et l'organisation des élus doit être en adéquation.

Notre équipe se compose actuellement de deux adjoints. Nous attendons que Patty Van Egmond obtienne la naturalisation française pour proposer au conseil municipal d'élire Patty 3<sup>ème</sup> adjointe.

## **Ci-dessous le récapitulatif des domaines d'intervention particuliers de chaque adjoint :**

### **Claude Villaret : 1<sup>er</sup> adjoint**

- Suppléant du maire au sein de la commune et auprès de la communauté de commune
- Adjoint aux travaux ; Gestion du service technique
- Adjoint aux animations / Un lien indispensable avec le service technique pour la mise en œuvre des actions organisées par notre office du tourisme



### **Edouard Richard : 2<sup>ème</sup> adjoint**

- Adjoint à l'urbanisme
- Adjoint à l'accueil touristique / Un lien indispensable avec l'urbanisme et la mise en valeur de notre patrimoine culturel pour capitaliser sur nos atouts touristiques



### **Patty Van Egmond :**

- Déléguée à la communication
- Déléguée au développement durable



La volonté de transparence et de communication de l'équipe est très importante et nous tenons à établir auprès de vous un récapitulatif factuel des éléments que nous avons découverts depuis mai 2020.

La commune d'Oz est particulière à bien des égards et son potentiel est symbolisé par l'étendue et la qualité de son territoire. Au-delà des hameaux de caractère qui la composent, et pour lesquels nous devons nous attacher à conserver l'esprit et l'authenticité, nous avons également une station qui nous donne des leviers supplémentaires pour atteindre l'objectif que nous nous sommes fixés :

**« Mettre en œuvre tout ce qui sera nécessaire pour assurer la pérennité de la commune en retrouvant un modèle économique viable »**

Lors de la tournée avant les élections municipales, que nous avons faite avec Claude et Patty, la plupart des personnes que nous avons rencontrées nous ont parlé de la situation financière difficile de la commune sans que nous en connaissions le détail.

En quelques mots, ci-dessous le résumé de la situation financière de la commune :

- Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, le cumul des résultats des exercices budgétaires précédents est négatif : -100 000 €. Il n'y a donc aucune réserve budgétaire.
- Oz a depuis plusieurs années une capacité d'autofinancement négative. En 2019, Oz a dépensé 350 000 € de plus que ses recettes.
- De nombreuses dettes accumulées ont été reportées sur 2020 : 350 000 € pour le Saco (Syndicat d'Assainissement du Canton de l'Oisans), double affectation des taxes de séjour à l'office de tourisme pour équilibrer le budget prévisionnel, personnel saisonnier recruté mais non budgété ...etc
- Relation financière avec la Semdoz (Société d'Economie Mixte de Développement d'Oz) illisible avec des enjeux financiers importants à régulariser.
- Une dette globale de 25 millions d'euros portée par la commune et qu'elle rembourse en direct ou via le Siepaveo (Syndicat Intercommunal d'étude pour l'aménagement de la vallée de l'Eau d'Olle).
- La commune a également, et heureusement, un patrimoine immobilier important estimé à environ 10 millions d'euros.

Les élus précédents ont réalisé et engagé des ventes immobilières et des ventes de terrain pour assurer la survie de notre commune mais je crois que nous devons profiter de ce contexte pour nous reposer un certain nombre de questions importantes. J'ai défini 3 axes principaux que le conseil municipal a validés :

- Mettre en place une organisation transversale pour une mutualisation des compétences et des services (Mairie, SEM et Office du tourisme).
- Créer une structure où les élus ont un rôle décisionnel en s'appuyant sur une équipe de salariés centrés sur le fonctionnel.
- Trouver un modèle économique viable pour la pérennité de la commune d'Oz.

Les premières actions vont devoir être menées sur le poumon économique de la commune qui est notre station.

Nous avons une organisation des services qui n'est pas adaptée à la pérennité de la commune. Ces changements radicaux commencent par un constat simple :

La SEMDOZ (**S**ociété d'**E**conomie **M**ixte et de **D**éveloppement de **OZ**) doit redevenir le bras armé de la commune. La Semdoz a été indispensable au développement de la station, tel que l'indique le « D » de son nom. Le développement de la station est peu ou prou terminé et nous devons passer dans une phase de **gestion**.

Comme toute société, la Sem doit s'adapter et évoluer ou alors, elle disparaîtra au profit d'une autre structure. Je vais m'attacher à définir clairement les objectifs de cette société afin que son directeur général, Mr Bossard, mette en œuvre la politique dont la commune a besoin.

La commission communication aura pour but de vous tenir informés des changements mis en place. L'intégralité de ces changements sera présentée, discutée en réunion de travail et les décisions seront prises avec toute l'équipe municipale.

Nous fixons d'ores et déjà une échéance à fin 2022 pour décider ensemble de la continuité de l'action entreprise. Nous allons faire le maximum pour atteindre des objectifs concrets et un état des lieux factuel sera organisé à cette échéance.

